

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 116 (1976)
Heft: 10

Artikel: Du conscrit au milicien vaudois
Autor: Verrey, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-650406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du conscrit au milicien vaudois

NOTE DE LA RÉDACTION

On pourrait peut-être s'étonner que la Revue militaire romande limite son intérêt aux seuls problèmes d'un canton particulier. En réalité, il n'en est rien. Et les si pertinentes observations et réflexions que le colonel Verrey nous livre ici s'adaptent — dans leurs grandes lignes — à toutes les régions de la Romandie. C'est ce qui fait leur intérêt et leur valeur. Nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu nous les confier.

INTERDÉPENDANCE DE L'ÉTAT CIVIL ET MILITAIRE.

L'officier de carrière d'un certain âge, dit de recrutement, chargé de l'incorporation des futures recrues de notre armée dans une zone bien délimitée¹, est par la force des choses en contact étroit avec le secteur civil par le truchement des jeunes gens en âge de servir. Au fil des années de fonction, il fait peu à peu la connaissance de tous les domaines des activités d'un vaste territoire et de près d'un million de ses habitants. C'est dire que ses modestes constatations n'embrassent pas seulement les problèmes militaires de sa partie, mais participent aux préoccupations de tous les responsables de notre société romande.

Donnons un exemple. Lorsque les taux de natalité restent faibles et que l'état de santé en général du conscrit de chez nous est en lente et continue baisse, avec les répercussions que l'on connaît sur les effectifs de nos contingents de troupes de langue française, ce même manque d'hommes en nombre et en bon état se retrouve dans les différentes sphères de notre économie. Un dos très malade, des séquelles d'un grave accident, un psychisme perturbé, non seulement ne permettront pas à un conscrit de devenir soldat, mais le handicaperont dans sa vie de famille, professionnelle et sociale. La courbe descendante qui caractérise actuellement le recrutement de nos soldats vaudois, en quantité comme en qualité, correspond à une courbe semblable sur le plan civil. Il en est

¹ Vaud, Valais, Genève, pour la zone I.

malheureusement de même de celui des chefs. La seule différence est bien que l'armée ne peut pas recourir à l'appoint d'une main-d'œuvre étrangère et qu'il n'est pas toujours souhaitable de devoir faire appel à un encadrement venu d'autres régions de la Suisse.

Nous ne pouvons compter que sur nos Vaudois de souche ou d'habitat; et c'est alors que de nombreuses questions devraient se poser. Il ne peut pas être dans notre propos d'en parler longuement ici.

LES BESOINS D'UNE ARMÉE DE MILICE.

Après dix années d'observations de natures très diverses, il ne semble pas que le jeune homme de ce pays, quoi qu'on en dise, ait fondamentalement beaucoup changé; il est resté sensiblement fidèle à lui-même, à l'exception d'éléments marginaux attirés par des exemples étrangers à nos conceptions profondes. Les exigences posées par l'armée ont, elles, évolué beaucoup plus rapidement. De nouvelles fonctions, de nouvelles techniques, réclament chaque année des hommes possédant à la base les qualités requises. Il faut à la fois trouver du monde, robuste et d'esprit vif, pour les « gros bataillons », l'infanterie, et des spécialistes avec une formation suffisante acquise au civil (et qu'ils perfectionneront au service) pour mettre en œuvre les engins et les appareils d'aujourd'hui. On assiste alors au paradoxe de besoins accrus dans tous les domaines et d'une situation où l'homme n'a pas suivi le mouvement.

LES FAITS.

Le taux de natalité de la population suisse et vaudoise, avec des hauts et des bas, reste comme nous l'avons vu relativement stable dans sa médiocrité. Dans le canton de Vaud, à neuf conscrits près, le chiffre *des présents* au rassemblement du matin a été le même en 1970 qu'en 1961, malgré une augmentation spectaculaire de la population. L'année record de 1964 (classe 1943) avait vu 650 conscrits de plus que les représentants de la classe 1951! *Le pourcentage des aptes* après la visite sanitaire accuse un recul constant, conséquence naturelle de l'altération de la santé en général. Proche durant de nombreuses années de la moyenne fédérale, la proportion des aptes du Pays de Vaud est régulièrement maintenant de quelques unités en dessous. Une comparaison entre le nombre des aptes de 1970 et ceux de 1964, année faste certes, se traduit

par une perte de 23,3 pour cent, en fait celle d'un bataillon d'infanterie, ce qui est énorme. Un troisième élément d'appréciation des possibilités d'un canton est bel et bien, qu'on le veuille ou non, le résultat de *l'examen de gymnastique*, reflet rare d'une mentalité malsaine, mais beaucoup plus de l'impréparation du conscrit vaudois; de ce fait découle logiquement ce déséquilibre physique et mental qui nous préoccupe. Il faut le redire, il s'agit ici encore d'un constat de faillite. La très très lente amélioration du pourcentage des mentions (quatre points) et de la moyenne des points ne correspond pas aux efforts de nos édiles, avec l'augmentation du nombre des places de jeux et des salles et emplacements de sport. Le canton de Vaud reste tristement et régulièrement en queue de liste, un peu avant Neuchâtel et Genève. Promenez-vous à Vidy et vous verrez qu'à l'exception des fins de semaine et du mercredi après-midi, on y rencontre beaucoup plus de chiens que d'enfants ou de jeunes en train de se livrer à une activité physique quelconque. Certes, l'effort n'est pas toujours dans la nature du Vaudois, parfois mal conseillé par les opposants de principe. Les écoles primaires, certaines catégories d'apprentis, les milieux agricoles et les écoles d'agriculture, les écoles privées en majorité, ne font rien ou alors trop peu. Or nous pensons qu'il suffirait d'un modeste effort, et pour changer un état d'esprit, et pour réaliser un sérieux bond en avant. Il serait souhaitable de se décider une fois à comprendre qu'il ne s'agit pas, par la pratique du sport et de la gymnastique, de trouver de futurs soldats en nombre et en prestance, mais tout simplement de la santé de toute une jeunesse qui en a bien besoin. Peut-être que la nouvelle impulsion de « Jeunesse et sport », qui s'adresse aux filles comme aux garçons, amènera enfin un changement de conception hautement désirable dans l'intérêt même du Pays de Vaud. Une fois de plus, ce n'est pas le nombre plus ou moins grand de soldats-citoyens qui importe, mais bien l'état général des hommes et des femmes de ce pays pour qu'ils jouent, le plus longtemps possible et dans l'intérêt de la communauté, ce rôle d'élément utile à la société, sans gaspillage inutile de leurs moyens et de leurs forces. Sans être pessimiste, ni dramatiser les faits déjà inquiétants par eux-mêmes, nous restons chaque année effrayé et scandalisé de toutes les misères physiques et morales évitables que nous rencontrons; cela va de la drogue au nihilisme, de la faillite de la famille à celle de l'existence, des psychismes ébranlés aux accidents de la route.

En voie de diminution encore lente, mais réelle, il subsiste une très honorable majorité de conscrits venus de tous les milieux, majorité encore trop silencieuse et qui ne se manifeste que par sa bonne tenue, son civisme, son souci de son corps et de son âme, sa volonté de travail et de promotion professionnelle et sociale, son goût de la liberté dans le respect de celle des autres.

LE RECRUTEMENT, CE MAL AIMÉ ET CE MAL COMPRIS.

Je ferai grâce au lecteur de toutes les légendes et des fines plaisanteries dont le recrutement est l'objet. Sans vouloir jouer à l'incompris que nous ne sommes pas toujours, les officiers de recrutement sont, déjà historiquement, des personnages mal aimés puisqu'ils envoient des soldats à la bataille et au combat. Cette notion devrait faire partie du folklore et de quelques mythes à la vie dure hélas. Dans notre pays qui n'a pas connu la guerre depuis l'épisode du Sonderbund de 1847 et cherche simplement à conserver une force de dissuasion au niveau des techniques modernes, le recrutement, ou plutôt l'incorporation du futur soldat, reste dans la ligne du travail d'un chef d'entreprise, d'un directeur du personnel qui s'efforce de mettre l'homme qu'il faut à la place qui convient. La différence réside toutefois dans la simple constatation que le chef d'entreprise peut choisir son monde alors que l'officier de recrutement doit prendre ce qu'on lui donne. Pris dans un lacis de règlements, de directives, d'instructions, de profils d'aptitude, de spécialités avec ou sans examen, funambule sans perche ni filet, il doit contenter tout le monde sans contenter personne. Sa liberté d'action reste réduite entre un conscrit, qui peut faire part de trois propositions d'incorporation, et qui ne proposera pas nécessairement la fonction qui correspond à ses moyens réels et aux besoins de l'armée et les commandants et les services des armes soucieux de recevoir les meilleurs. Ce déséquilibre constant et de plus en plus marqué par suite de la crise des effectifs et des cadres entre ce que l'on demande, le souhaitable, et ce dont on dispose, la « main-d'œuvre », est une source naturelle de malentendus et de problèmes propres du reste à toute activité humaine. Le secteur civil rencontre ces mêmes difficultés, mais lorsqu'il est question de treize armes et de près de cent fonctions différentes, de plusieurs milliers d'hommes par année, les choses ne sont plus aussi simples qu'elles ne le paraissent.

COMPRENDRE, COLLABORER, SE PRÉPARER.

Dans cette époque des extrêmes et des jugements sans nuances, face à cette incompréhension et cette hostilité parfois simplistes, il convient de faire l'effort de comprendre. Comprendre, en se plaçant au niveau du recrutement, en reconnaissant que si la jeunesse en âge de servir son pays n'a, dans son ensemble, que fort peu changé, elle a tout de même évolué dans certains de ses éléments plus sensibilisés à certaines formes de vie et aux moyens d'information des masses. Pensons à tous ceux qui sont traumatisés d'une manière ou d'une autre et dont les moyens d'extériorisation et d'expression cherchent à choquer, voire à provoquer, mais sans excuser pour autant les responsables de ces déséquilibres. Comprendre, c'est par réaction naturelle, tenter aussi de faire comprendre, d'expliquer honnêtement le pourquoi des exigences et des servitudes, de concilier ces deux difficilement conciliaires: les nécessités d'une armée en pleine évolution et les aspirations, en général légitimes, de ceux qui acceptent de faire leur devoir. Comprendre, c'est enfin essayer de satisfaire les commandants et les services soucieux à juste titre de leurs responsabilités.

Collaborer et se préparer, corollaires de comprendre, en demandant aux conscrits de bonne foi d'aider le recrutement dans ses décisions. Des propositions d'incorporation fondées et claires seront presque toujours acceptées.

Se préparer, enfin, c'est demander au conscrit, parfois à son entourage, de faire l'effort de se renseigner et de lire la brochure remise, laquelle, sans recherche de propagande, puisque le recrutement est à la fois légal et normal, montre les possibilités d'incorporation dans un cadre bien défini et en fonction de critères de choix déterminés. Se préparer, c'est aussi faire un effort de tenue et de discipline pour ne pas se présenter en retard et vêtu d'une simple défroque sale et avilissante, d'apporter les éléments (livrets et certificats) qui facilitent les décisions, de s'entraîner pour l'examen de gymnastique dont le résultat, dans son ensemble et pour l'individu, est la projection de sa mentalité, de son adhésion et de son état de santé. Tricher avec les médecins, les experts de gymnastique et l'officier de recrutement, n'est jamais une très grande preuve d'intelligence, ni celle d'une personnalité rayonnante.

REDRESSER LA BARRE.

On reconnaît souvent que notre monde est malade; ce n'est pas nouveau; historiens et écrivains, puis sociologues, en ont au cours des âges, décrit les symptômes et cherché les remèdes. Il est certain que le canton de Vaud ne se porte pas très bien; nous l'avons vu par la baisse des taux de natalité et la diminution des incorporés, reflet de l'état de santé des classes d'âge et par voie de conséquence de la population. Dans ce contexte, il convient malheureusement de souligner que le pourcentage des jeunes gens *dispensés* pour une raison ou une autre de l'examen de gymnastique du recrutement a doublé en quelques années; certains jours, un conscrit sur quatre, parfois sur trois, handicapé, est incapable de passer ces quatre relativement modestes épreuves que sont la course de 80 m, le saut en longueur, le grimper à une perche ou à une corde et le lancer d'un agrès de 500 gr. La moyenne vaudoise a été en 1969 de 15,0 pour cent de dispensés pour une moyenne fédérale de 10,7.

On parle, et avec combien de raison, de l'environnement et des nuisances. L'assez piteux état de santé de l'individu est certes parfois la conséquence de ces pollutions de tous ordres. On peut se demander si la maladie n'est pas aussi souvent dans le cœur et dans l'âme des hommes qui se laissent démonter par de faux problèmes et catéchiser par de faux prophètes. Le jour où tous les responsables, parents, enseignants, Église, dirigeants, autorités, se rendront mieux compte de tous les points de friction dans ce bon Pays de Vaud et qu'il est souvent à notre portée de les neutraliser, un grand pas en avant sera réalisé. Eviter de se laisser distancer par d'autres plus dynamiques, compter plus sur soi, vouloir, dans un climat de paix intérieure, de travail et d'équilibre.

Colonel Henri VERREY